

LE CDca, C'EST QUOI ?

Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) a été mis en place dans notre département en mars 2017 (suite à la Loi ASV de déc. 2015). Il rassemble les représentants des usagers et traite des enjeux sociétaux liés à la perte d'autonomie. Organe consultatif vivant et dynamique, il s'appuie sur une représentativité solide, pluridisciplinaire et constitue une instance interlocutrice privilégiée.

Lieu d'information, de partage des savoir-faire et savoir-être et d'expérience innovante, le CDCA a pour mission :

- ➔ **d'assurer la participation** des personnes âgées et des personnes handicapées ou de leurs représentants à l'élaboration des politiques de l'autonomie dans le département et d'émettre des avis sur ses actes structurants
- ➔ **de formuler des recommandations** visant à l'accompagnement, au respect des droits et à la bienveillance des personnes âgées et des personnes handicapées
- ➔ **de contribuer au soutien** et à la valorisation des aidants

Il comprend quatre collèges :

- ➔ **1^{er} collège** : représentants des usagers
- ➔ **2^{ème} collège** : représentants des institutions
- ➔ **3^{ème} collège** : représentants des organismes et professionnels
- ➔ **4^{ème} collège** : représentants des organismes concernés par les politiques de l'autonomie





DANS LE BAS-RHIN, LE **CDCa** EST ASSOCIÉ À LA MISE EN ŒUVRE DES FICHES ACTION DU SCHÉMA DE L'AUTONOMIE 2019-2023 :

- **Fiche n° 1** : structurer un observatoire départemental de l'autonomie
- **Fiche n° 2** : favoriser la communication auprès de tous les publics et avec les partenaires
- **Fiche n° 3** : changer le regard des jeunes sur la perte d'autonomie
- **Fiche n° 12** : attirer, former, fidéliser pour une reconnaissance du Care
- **Fiche n° 16** : s'appropriier les nouvelles technologies au service du soutien à l'autonomie des personnes
- **Fiche n° 23** : impliquer les usagers et les pairs dans la conduite de la politique autonomie et dans la construction de réponses aux situations individuelles



LE **CDCa** A PARTICIPÉ ET EST CONSULTÉ POUR AVIS SUR :

- **le Schéma de l'autonomie**
- **le plan d'action de la Conférence des financeurs**
- **le Projet Régional de Santé**



RENDEZ-VOUS DE 2019 :

- **journée sur le droit de vote des personnes âgées**, avril 2019
- **colloque « Approches de la pauvreté des personnes âgées dans le Bas-Rhin »** le 8 octobre 2019
- **exposition « Changer le regard »** du 28 novembre au 13 décembre 2019



DOCUMENTS DE COMMUNICATION ET SUPPORTS

- **Actualisation et réimpression du Guide à l'usage des aidants**
« La personne âgée dépendante à domicile, comment l'aider au quotidien ? »
www.bas-rhin.fr/media/2312/conseil-departemental-bas-rhin-guide-usage-aidants.pdf
- **Objectif Autonomie**, l'info du **CDCa**
www.bas-rhin.fr/media/2311/conseil-departemental-bas-rhin-objectif-autonomie-3.pdf